

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix de l'Abonnement

Édition quotidienne, par an... \$3.00
Édition hebdomadaire, par an... 1.00

Prix des Annonces

Six lignes, première insertion... \$0.50
Chaque insertion subséquente... 0.125

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT
DU 1er FÉVRIER 1882.

LA FILLE MAUDITE

PREMIÈRE PARTIE.

LE CRIME D'UN AUTRE.

(Suite.)

Alors il reprit la pince, creusa la terre et attaqua une pierre de la muraille, qu'il ne tarda pas à faire sortir de son alvéole. Cela fait, il courut au bahut, prit la boîte de tôle et revint la placer dans le mur à l'endroit que la pierre occupait.

Cinq minutes plus tard, la pierre jetée sur d'autres dans un enclos et un coup de balai donné sur le plancher, il eût été difficile à l'œil le mieux exercé de soupçonner l'opération qui venait d'être faite.

Cette fois, Jean Renaud était bien sûr que sa femme ne trouverait pas les papiers. Il pouvait dormir sur les deux oreilles.

Soit qu'il eût réellement cette pensée ou qu'il voulût suivre le conseil que lui avait donné Geneviève, il se jeta sur son lit et malgré les plaintes du mourant, qui raisonnait toujours à ses oreilles comme dans un tintement de sang, la fatigue finit par l'emporter. Il ferma les yeux et s'endormit.

Quand, deux heures après, Geneviève revint du lavoir, il dormait d'un sommeil de plomb.

Il était alors neuf heures. Elle le laissa dormir encore. Il se réveilla un peu avant dix heures. Geneviève travaillait assise près du lit.

—Est-ce que tu n'as pas passé à Frémicourt ce matin? lui demanda-t-elle.

—Pourquoi me fais-tu cette question?

—Parce que tu ne m'as rien dit qu'il y a eu un crime épouvantable commis la nuit dernière.

Jean Renaud sauta à bas du lit.

—Est-ce que tu n'as pas appris cela? reprit la femme.

—Si, je le savais, répondit-il un peu brusquement; seulement, pour ne pas t'effrayer, j'ai voulu ne te rien dire.

—On raconte que c'est un tout jeune homme, qui a été assassiné sur la route pas bien loin du Seuilon.

—Oui, on le dit.

—Voilà un bien grand malheur!

—C'est vrai, fit-il, devenant tout à coup soucieux. Mais nous n'y pouvons rien, n'est-ce pas? Donc, il n'est pas nécessaire que tu te fasses du mauvais sang pour rien.

Sur ces mots, il prit sa faux et s'en alla.

XI

L'ENQUÊTE.

Après avoir pris ses mesures pour que le parquet de Vesoul fût prévenu le plus vite possible, le juge de paix de Saint-Irène se mit en route pour Frémicourt où il arriva vers huit heures, vingt minutes après les gendarmes qui, par son ordre, s'étaient déjà mis à la disposition du maire. Celui-ci ne put utiliser leur bon vouloir, qu'en les chargeant de défendre aux curieux l'entrée de la mairie.

Le juge de paix s'installa dans une des salles de la maison communale et, en attendant l'arrivée des magistrats de Vesoul, il crut devoir procéder à un commencement d'enquête.

Il entendit successivement le maire, le garde-champêtre et deux ou trois hommes de ceux qui les avaient accompagnés à l'endroit où se trouvait le cadavre, ayant grand soin de prendre note des remarques évidemment fort judicieuses qui avaient été faites.

Toutefois, il pensa qu'il devait se rendre compte par lui-même de l'exac-

titude des choses observées. En conséquence, il se rendit sur le lieu du crime suivi seulement du maire, du garde-champêtre et du brigadier de gendarmerie. Il constata, notes en mains, que le rapport du maire était rigoureusement exact. Mais il voulut trouver autre chose.

La victime avait été frappée à la poitrine. Avant l'arrivée des magistrats, il ne s'était pas permis de la faire dépouiller de ses vêtements; mais il avait pu reconnaître facilement que l'instrument du crime était un fusil chargé d'une balle. L'assassin attendait donc sur la route ou à côté sa victime venant vers lui. Restait à savoir si le voyageur venait de Civry ou s'il se dirigeait vers cette commune. Dans le premier cas, il s'était posté en avant de la tache de sang, du côté de Civry; dans le second cas du côté de Frémicourt.

Ces messieurs descendirent dans le pré du côté de la ferme et se livrèrent à des recherches minutieuses. Ils ne découvrirent rien. Ils passèrent de l'autre côté de la route, et se mirent également à explorer le terrain.

A gauche comme à droite c'était du pré, et l'herbe ayant été coupée depuis deux ou trois jours seulement, ils ne pouvaient guère espérer trouver la trace du passage de l'assassin.

Le juge de paix faisait donc cette réflexion avec un certain dépit, lorsque le brigadier poussa tout à coup une exclamation.

Il venait de ramasser, à peu de distance de la tache de sang, du côté de Frémicourt un morceau de papier à moitié brûlé. Il n'y avait pas à en douter, ce papier était la bourre du fusil, placée entre la poudre et la balle. Le brigadier la remit triomphalement au juge de paix qui s'empressa de la serrer dans son portefeuille.

On venait de découvrir en même temps, que la victime, au moment où elle avait été frappée mortellement, marchait vers Frémicourt.

—Monsieur le maire, demanda le juge de paix, quelles sont ces personnes qui travaillent là-bas près de la rivière?

—Ce sont les gens du Seuilon.

—Ah! nous allons passer près d'eux, nous les interrogerons.

Et, à travers la prairie, les quatre hommes se dirigèrent du côté des travailleurs. Ceux-ci, voyant qu'on venait à eux, suspendirent leur travail et se réunirent en un seul groupe au milieu duquel se trouvait Pierre Rouvenat.

Le juge de paix le connaissait et savait aussi quelles importantes fonctions il remplissait à la ferme.

—Comment va M. Mellier? lui demanda-t-il.

—Très bien, monsieur le juge de paix, je vous remercie.

—Vous lui souhaitez le bonjour de ma part, je vous prie.

—Je n'y manquerai pas.

—Il a connaissance déjà, sans doute, du terrible événement de la nuit dernière?

—Nous l'avons appris ce matin par nos fûcheurs de Frémicourt, et M. Mellier et nous tous en sommes encore tout bouleversés.

—Je comprends cela; notre pays, heureusement, n'est pas habitué à ces violentes émotions. Nous ne pouvons préciser à quelle heure juste le crime a été commis; mais, dites-moi, mes amis, n'avez-vous rien entendu pendant la nuit?

Les domestiques se regardèrent comme pour s'interroger.

—Rien, absolument rien, répondirent-ils.

—A la ferme, en ce temps-ci, Monsieur le juge de paix, reprit Rouvenat, on se couche de bonne heure afin de pouvoir être debout avant le soleil levé; à dix heures tout le monde dort; je n'ai pas besoin de vous dire comment dorment les gens qui ont travaillé dur pendant seize heures, sous le soleil de juin.

—Je m'en doute, fit le juge de paix avec un sourire bienveillant.

Et hier, dans la soirée, continua-t-il, vous n'avez pas remarqué, vous n'avez

pas vu passer par ici quelque figure suspecte?

—Plusieurs voix répondirent non.

—Un individu ayant un fusil ajouta le juge de paix.

Il y eut des mouvements de tête négatifs.

—Moi, dit une femme, j'ai vu Jean Renaud, de Civry; il portait son fusil. Rouvenat tressaillit.

Mais le juge de paix eut un mouvement d'épaules significatif qui le rassura.

—J'ai vu aussi Jean Renaud, reprit un des garçons de ferme, et je suis sûr qu'il n'avait pas son fusil.

J'étais avec toi, dit un autre; Jean Renaud nous a causé, il n'avait pas son fusil.

—Je suis pourtant bien sûr de ce que je dis, reprit la femme; à preuve que Jean Renaud m'a raconté qu'il avait couru toute la journée après une louve dans le bois de Sœur.

Qu'importe, répliqua le juge de paix, il n'est pas question de tueur de loups dans la grave affaire qui nous occupe. Ainsi, poursuivit-il, vous n'avez rien entendu, rien vu, vous ne savez rien!

—Rien, Monsieur le juge de paix.

—Eh bien, au revoir mes amis; bon courage.

Le juge de paix et ses compagnons retournèrent à Frémicourt en suivant le bord de la Sabieuse.

A midi, le procureur de la République, le juge d'instruction et son greffier arrivèrent accompagnés d'un médecin de Vesoul, le juge de paix leur remit ses notes, en affirmant leur exactitude, ayant lui-même vérifié les lieux. Il montra ensuite la bourre en disant comment elle avait été trouvée.

Il était facile de voir que ce morceau de papier appartenait à un numéro de journal; une parcelle collée dans une partie de la longueur de ce débris indiquait encore que cette portion de journal avait été préparée en forme de cornet. Mais il devenait impossible de deviner à quel usage avait précédemment servi ce petit sac et quelle substance lui avait été confiée.

Toutefois le juge d'instruction ayant prononcé les mots: "Tabac à fumer," tout le monde partagea son opinion.

Donc, en supposant qu'on ne se trompât point, l'assassin était fumeur.

—Je réserve de continuer ultérieurement l'étude de ce papier, dit le juge; en cherchant bien, peut-être ne nous sera-t-il pas impossible de découvrir à quel journal il appartient et dans quel maison de débit le cornet a été fabriqué. Il ne faut rien négliger, ne rien perdre de vue, les plus infimes détails ont leur utile importance.

On procéda ensuite à l'examen du cadavre.

La parole était au médecin. Il écarta les vêtements de la victime, coupa une partie de la chemise collée sur le corps, enleva des plaques de sang coagulé et découvrit le trou fait par la balle. Il expliqua la position que le corps devait avoir au moment où il fut frappé, et parla avec beaucoup de savoir des désordres immédiats causés dans l'organisme par l'entrée du projectile, lesquels ne pouvaient manquer de déterminer la mort au bout de quelques instants.

—Il s'agit maintenant d'extraire la balle, dit le procureur de la République.

Le docteur prit sa sonde et la plongea dans la plaie. Il ne tarda pas à sentir le projectile, qui s'était logé un peu au-dessous du cœur. Il fit deux incisions profondes, afin d'élargir le trou, puis il prit dans sa tresse un nouvel instrument et, deux minutes après il remettait la balle dans la main du juge d'instruction.

Ensuite, on fouilla les poches du mort. De l'une, on tira un mouchoir blanc, sans marque; de l'autre, un canif; dans une des poches du gilet on trouva quelques pièces de monnaie formant ensemble la somme de six francs cinquante centimes. C'était tout.

(A continuer)

GOELETTE A VENDRE.

Goelette des Pilotes No. 2, "Sir E. P. Tache," avec tous ses agrès (à l'exception de la dite Goelette est actuellement en quartier d'hiver au chantier de M. Marquis, à St. Joseph de Lévis. S'adresser pour information au

BUREAU DES PILOTES, Québec.

M. AUGUSTE DESPRES, Surintendant des Pilotes, Résident à St. Joseph, de Lauzon 13 janvier 1882.

INVENTAIRE.

Afin de faciliter l'inventaire et de faire place aux nouvelles marchandises du printemps qui vont bientôt nous arriver, nous avons décidé de vendre pendant une période de

DIX JOURS NOS MARCHANDISES D'HIVER A UNE GRANDE REDUCTION.

Nous conseillons aux personnes qui ont encore besoin de ces marchandises, de ne pas laisser échapper cette occasion.

Nous attirons tout spécialement l'attention sur notre assortiment de BONNETERIE ECOSSAISE que nous importons directement des meilleures maisons d'Ecosse et que nous vendons très bon marché.

LAINAGES DE FANTAISIE car non seulement notre assortiment est considérable mais il est aussi des plus variés et des plus riches. Il comprend aussi Couvertures de toute grandeur et de tout prix, ainsi que Flanelles assorties à meilleur marché que l'an dernier.

AVIS! Nous continuerons à vendre pendant dix jours encore, à prix extrêmement réduit, la balance de nos

Marchandises des Fêtes. Nous offrons maintenant en vente, à très bas prix, la grande quantité de

COUPONS de toutes sortes de marchandises qui se sont accumulées dans notre magasin pendant la dernière saison.

FIFE, WRIGHT & LEITCH 4, rue de la Fabrique. 19 janvier 1882.

DECHETS DE SALAISONS.

TÊTES, PATTES, RETAILLES, PANNES en branche, ROGNONS, ETC., ETC. A Vendre A TRES BAS PRIX.

J. B. Renaud & Cie. 72 à 82, Rue St. Paul. 16 déc 1881.

VIGNOBLE de la VILLA ILE ST. PIERRE. LACERIE, CANADA.

Le sousigné offre en vente les produits des vignobles ci-dessus, comprenant les vins de première classe suivants: CATAVBA, ST. AUGUSTIN, ST. EMILION ET AUTRES CRUS.

Liste des prix expédiée sur demande. M. BROWN, 113 rue St. Pierre, Québec. 23 janvier 1882-1m

Chemin de fer du Grand-Tronc. Contrats pour bois de construction.

On demande des soumissions pour fournir le bois nécessaire à la construction et à la réparation du matériel roulant, pour l'année commençant le 1er février prochain.

Les spécifications peuvent être obtenues en s'adressant à M. Herber Wallis, surintendant du département des mécaniciens, à Montréal. Des soumissions adossées "soumissions pour bois de construction" seront reçues par le sousigné jusqu'au 31 du courant.

On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. JOSEPH HICKSON, Gérant général. Montréal, 21 janvier 1882. 23 janvier 1882-7f

Nouvellement reçu à la

MAISON POPULAIRE DE F. X. LEPAGE 53 ET 59 Rue de la Couronne, St. Roch.

Etoffe noire pour Robes, telles que C. à cuire, Paramata, Cobourg, Morino, Albon, Brillantine, Crêpe et Crêpe noir, Etouffes en couleur de 22 à 24; ditto de 21c pour 15c, ainsi que de plusieurs autres prix; Tweeds Anglais, Ecosse et Canadiens, Valises de toutes sortes, Portemanteaux, Chapeaux en Feutre des dernières modes, Tapis en Fil, Tapis Tapissérie, Toile à Nappe et Serviette, Toile à Drap, Indiennes de tous les prix et de toute couleur, Soie noire et de couleur depuis 45c la verge en montant. Aussi un grand lot de Flanelle depuis 44c pour 25c. Québec, 15 juillet 1881.

A LOUER. Magasins, Résidences privées, Bureaux, Hangars et Entrepôts.

Le sousigné ayant loué les édifices occupés ci-dessus par MM. Thibaut & Frère, désire en sous-louer certaines parties. C'est un poste de commerce de première classe. Les édifices font face d'un côté à la rue Sous-le-Fort, et de l'autre au marché Champlain.

A. TOUSSAINT. 6 janvier 1882

Chemin de Fer Q. M. O. & C. CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE LUNDI, 2 JANVIER 1882 Les trains partiront comme suit:

Table with 4 columns: Train Name, Mixte, Malle, Express. Rows include Départ de Hochelaga pour Ottawa, Arrivée à Ottawa pour Hochelaga, etc.

(Trains Locaux entre Aylmer, Hull et Ottawa.) Sur tous les Trains pour Passagers il y a de magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

Les Trains allant et venant d'Ottawa font rencontre avec les Trains allant et venant de Québec.

Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 heures P. M. Tous les Trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal, et quittent la Gare du Mile-End, 25 minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes. BUREAU DES BILLETS: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL. 202, RUE ST. JACQUES, MONTREAL. OPPOSITE ST. LOUIS HOTEL, QUEBEC. OPPOSITE RUSSELL HOUSES, OTTAWA. L. A. SENECAI, Surintendant Général. 4 janvier 1882.

VENTE ABSOLUMENT SANS RÉSERVE AVANT L'INTENTION DE QUITTER QUÉBEC

aussitôt que j'aurai disposé de mon fonds de commerce, j'ai résolu de l'écouler Aussi vite que possible

UN IMMENSE SACRIFICE!!

ETANT FAITE DE BONNE FOI, DE GRANDES CHANCES SERONT OFFERTES AUX ACHÉTEURS,

attendu que tout l'assortiment doit être vendu.

JOHN LAMB Édifices de la Young Men's Christian Association, Vis-à-vis le Marché Montcalm, 12 janvier 1882-1m

ANNONCES NOUVELLES.

Dissolution de Société—William Jacques. Salle de Musique—J. B. Sparrow. Déménagement—F. T. Thomas. Chocolat-Menier—John Hope & Cie. Perdu. Association Maçonnique—Sam. Kennedy. Société de Prêts et Placements de Québec—Louis Bourcet. Marchandises d'Etape—Glover Fry & Cie. Jeunes filles demandées—Bette, 986 Bureau Poste, Québec. Inventaire—Effe, Wright & Leitch. Vente par encan—Oct. Lemieux & Cie.

QUEBEC

MERCREDI, 1er FÉV. 1882.

GAZETTE DU JOUR.

Quelques-uns des journaux de l'opposition reprochent à M. Wurtele de n'être pas assez anglais pour succéder à M. Robertson. Nous avouons qu'il l'est moins que son prédécesseur; mais M. Starnes et M. Ross qui représentaient la minorité anglaise dans le cabinet Joly l'étaient-ils plus que lui? Comme lui, M. Ross, charmant homme, devait son siège en Parlement au vote français et ne s'en portait pas plus mal pour cela.

Ce n'est pas la faute de M. Chapleau s'il n'y a pas à la Chambre plus d'un député absolument anglais, représentant un comté exclusivement anglais, en état de prendre le portefeuille des finances. Il a fait des ouvertures à M. Church, qui les a déclinées. Que lui restait-il à faire? Il ne pouvait cependant se jeter aux genoux de M. Irvine. Il a dû s'adresser à un homme dont la parfaite compétence financière, doit aux yeux d'un élément essentiellement pratique, racheter ce qu'il a de trop français.

INFORMATIONS.

Mgr l'archevêque Taché est parti de Winnipeg hier pour Toronto; il y vient s'entendre avec Mgr Lynch pour des mesures relatives à l'immigration irlandaise au Manitoba.

Le budget de la province d'Ontario sera probablement soumis à la législature la semaine prochaine. Les débats sur l'adresse durent depuis déjà vingt jours.

AFFAIRES MUNICIPALES.

Séance du 31 janvier.

Présents: M. le maire et MM. les échevins et conseillers Rhéaume, Hearn, Chouinard, McWilliam, Rinfret Johnston, Gingras, Henchey, Langevin, Russell, Bourget, Bowen, Migner, McLaughlin, Roy, Vallée, Guay et Gunn. Les sommes suivantes ont été perçues sur les marchés de la ville, pendant le mois de janvier:

Table with 2 columns: Name and Amount. Includes Marché Montcalm (\$157 30), Champlain (120 00), Jacques Cartier (208 00), Berthelot (118 00).

Lecture d'une pétition par laquelle les bouchers et regrattiers de la halle Montcalm, demandent qu'on leur accorde une diminution sur le prix du loyer de leurs étaux, à raison des dommages qui leur ont été causés par l'incendie d'une partie de la halle.—Renvoyée au comité des marchés.

Lecture du rapport du comité des finances, qui recommande que le conseil autorise l'émission de débetures au chiffre de \$90,000, aux fins de payer cette somme à la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac St. Jean, qui y a droit, la première section de son chemin jusqu'à St. Raymond étant construite en la manière convenue entre elle et la corporation.

La dernière partie du rapport qui demande que le trésorier soit autorisé à demander des soumissions pour ces débetures, est amendée de la manière suivante: Telles débetures devant être signées par le maire, le trésorier et le greffier de la cité, qui effectueront le paiement tel que requis par le règlement et la loi.

Le rapport tel qu'amendé est alors adopté. Puis le conseil s'ajourne à vendredi huit jours.

TELEGRAPHIE GENERALE.

Paris, 31.—M. Gambetta, dans une entrevue qu'il a eue avec le président Grévy, a demandé le maintien du général de Miribel, comme chef d'état-major général. M. Gambetta a promis de ne point faire d'opposition au nouveau ministère.

Le correspondant berlinois du Times dit qu'en général la presse allemande a accueilli la nouvelle du renversement de M. Gambetta avec une grande satisfaction.

Le retard dans la formation du cabinet est venu des hésitations de Freycinet à renoncer à de nouveaux emprunts pour grands travaux publics, à la conversion de la dette et au rachat des chemins de fer, conditions exigées par Léon Say. Le premier acte de celui-ci a été de supprimer le budget préparé par Allain-Targé et qui contenait de nouveaux crédits au chiffre de 600,000,000 de francs et le projet de conversion de la dette.

M. de Freycinet a donné lecture aujourd'hui à la Chambre des députés, du programme de la nouvelle administration. Ce programme dit que la politique du gouvernement sera calculée de manière à établir des idées de paix dans l'esprit de la population du pays et à l'étranger; elle sera ferme et conciliatrice. La liberté et le progrès sont nécessaires à la France. Les lois relatives à la presse et au droit de réunion seront appliquées dans un sens libéral. Il sera soumis un projet de loi sanctionnant le droit d'association tout en respectant les droits de l'état. La révision de la constitution sera remise jusqu'à l'expiration du terme d'office de la législature actuelle.

Les réformes judiciaires, militaires et d'éducation, introduites par l'ex-gouvernement, seront développées. Le cabinet fera tous ses efforts pour donner de l'impulsion au travail. Ce ne sont pas les politiciens, mais les affaires qui font vivre le peuple. Le gouvernement n'a pas l'intention de proposer la conversion compulsive de la dette ni le rachat des chemins de fer par l'état. Aucun effort ne sera négligé pour arriver à une solution définitive des questions de tarif et pour l'amélioration morale et intellectuelle du peuple.

En terminant, M. de Freycinet a demandé à la chambre d'accorder sa confiance au cabinet.

M. Andrieux a donné avis qu'il déposera jeudi une proposition tendant à améliorer la condition de Paris et ayant aussi rapport aux licences de Bourse.

L'extrême gauche se propose d'interpeller le gouvernement sur l'abandon du projet de révision.

L'exposé de la politique du gouvernement a été applaudi au Sénat.

Lors du procès intenté à Lullier pour voies de fait envers son ancien capitaine, M. Sibour, à qui il attribuait son renvoi de la marine française, un incident émouvant s'est produit à la fin de l'audience. Sibour a publiquement déclaré à Lullier qu'il le croyait incapable de l'infamie dont il avait été accusé par Paul de Cassagnac. Le défendeur et le plaignant se sont alors donné une poignée de main dans le tribunal au milieu d'une grande émotion. Pendant qu'il se rendait en prison Lullier s'est écrié, en rappelant les deux refus de Cassagnac de se battre avec lui sous prétexte qu'il était soupçonné de déshonneur: "Cette poignée de main que m'a donnée mon commandant signifie un coup d'épée dans la poitrine de Cassagnac."

Une profonde sensation a été causée ici par la nouvelle que l'Union Générale a suspendu ses paiements. Une foule immense est accourue aux bureaux de l'institution, rue d'Antin, et du dehors, chacun réclamait à grands cris la restitution de ses dépôts.

A Lyons, les troupes protègent les bureaux de l'Union que le peuple veut saccager.

Les ordres reçus par les courtiers de leurs clients de province vont porter les pertes à un chiffre plus élevé encore.

Les dépôts faits à l'Union Générale sur lesquels l'Union payait intérêt s'élevaient à cent millions de francs. La suspension a été causée par le refus d'une banque d'avancer 17,000,000 de francs. Trente-une boîtes ont été trouvées vides dans les valises et l'examen des livres a démontré que Bontoux avait porté dans son compte-rendu les profits à 57,000,000 de francs lorsqu'en réalité, il y avait un déficit de 26,000,000.

Moscou, 31.—Une femme qui devait subir son procès en même temps que plusieurs autres prisonniers est devenue folle.

Madrid, 31.—Après quelques mois

de délibération, le conseil suprême d'éducation a décidé de recommander au gouvernement d'entreprendre des réformes législatives et administratives pour promouvoir l'extension et l'amélioration de l'éducation des femmes.

AFFAIRE GUTEAU.

Washington, 31.—M. Scoville a publié une adresse au peuple américain, au cours de laquelle il parle comme suit:

"Je sais qu'un grand nombre de personnes intelligentes, parmi lesquelles se trouvent des juges, des avocats, des membres du congrès, des médecins, partagent mon opinion.

"J'ai entrepris la défense du prisonnier pour trois motifs: d'abord, par considération pour mon épouse; deuxièmement, parce que cette défense était juste et que la charité chrétienne me faisait un devoir de l'entreprendre, et enfin pour épargner au peuple américain la honte de mettre à mort un homme ne jouissant pas de ses facultés mentales pour satisfaire sa vengeance, et afin de faire inscrire aux pages de notre histoire qu'il était impossible qu'un homme sain d'esprit songeât jamais à assassiner le Président des Etats-Unis."

M. Scoville termine en disant que cette dernière raison touche à l'honneur du peuple américain et que si ses compatriotes croient que la lutte devant les tribunaux doit se prolonger, qu'ils lui viennent en aide parce qu'il est à bout de ressources pour la continuer à ses propres frais.

Une maison de Philadelphie, qui a inventé un procédé pour empêcher les viandes de se corrompre, se propose d'enlever le corps de Guitau aussitôt après l'exécution, de le soumettre à ce procédé et de l'exposer ensuite aux Etats-Unis et en Europe. La moitié de la recette serait donnée à la famille de l'assassin.

INCENDIE A NEW-YORK.

PERTES DE VIE.

Un incendie dont les conséquences ont été terribles, a eu lieu hier matin, à New-York. Le feu s'est déclaré vers dix heures, dans le vieil édifice du World, situé à l'angle de Park Row et de la rue Beekman. L'incendie a pris naissance dans la chambre des machines, au pied de l'ascenseur. En quelques instants, les flammes ont envahi toutes les issues, et la position est devenue affreuse pour les personnes qui se trouvaient à l'intérieur.

Les pompiers et les compagnies de sauvetage ont déployé une énergie extraordinaire, n'hésitant pas à exposer leur vie pour sauver celle des autres. N'empêche qu'il n'y ait eu plusieurs pertes de vie.

Des édifices adjacents, celui de l'Observer a aussi été détruit, et celui du Times a pu être épargné, quoique le feu s'y soit communiqué plusieurs fois. Les anciens pompiers disent qu'ils n'ont jamais vu un incendie prendre de telles proportions en aussi peu de temps.

Voici un résumé des circonstances malheureuses qui ont accompagné cette conflagration:

Ellen Carey, qui travaillait au dernier étage de l'édifice du World a sauté dans un puits et s'en est tirée légèrement blessée. Elle craint que seize de ses compagnes n'aient péri. Le caissier Gwindell, du bureau Petten-gill, a été vu en dernier lieu au moment où il fermait le coffre de sûreté.

On pense qu'il a péri dans les flammes. Trois charpentiers qui travaillaient à des réparations dans le haut de l'édifice, n'ont pas été revus. Un certain nombre d'employés se sont échappés sans avoir le temps de prendre leurs habits. Un nommé Robert a sauté du quatrième étage et ne s'est pas fait de mal. Le colonel Bruce, éditeur du Turf, Field and Farm, s'est brûlé la figure et les mains. Il ne s'est échappé qu'en se cramponnant aux enseignes jusqu'à l'édifice du Times. Le révd. Ed. Prime, de l'Observer, s'est échappé de la même manière.

Un journalier employé dans l'édifice Kelly, a vu les figures effarées d'une douzaine de jeunes filles paraître à une fenêtre. Les malheureuses semblaient effarées et disposées à se précipiter en bas. Un nommé Richard Tracy a sauté en bas du troisième étage et a expiré à l'hôpital où on l'avait transporté. Plusieurs personnes n'ont pas encore reparu. Parmi elles se trouve un typographe du nom de McCormick.

On a commencé à faire des fouilles dans les décombres, mais avec la plus grande prudence, car les murs menaçaient de crouler.

Jusqu'à présent, on assure que cinq hommes et trois femmes ont péri. Les pertes matérielles sont considérables.

A TRAVERS LA VILLE.

UNIVERSITÉ LAVAL.—Demain, à 8 heures du soir, M. l'abbé Bruchési donnera une conférence sur les Catacombes romaines.

JUDICIAIRE.—Le terme de février de la Cour d'appel, est ouvert depuis ce matin.

UNION COMMERCIALE.—Ce soir à 8 heures, il y aura assemblée des membres de cette société, au lieu ordinaire. Tous les membres sont priés d'y assister.

BANQUE NATIONALE.—C'est par erreur que quelques-uns de nos confrères ont dit que le nouveau caissier de la Banque Nationale était le frère de M. Lafrance, trésorier de la cité.

MAIRIE.—M. François-Xavier Dorval a été élu dernièrement maire de la municipalité de la Pointe-aux-Trembles.

ARBITRAGE.—Les réclamations de l'hon. M. McGreevy contre le gouvernement de Québec, s'élevant à près d'un million de piastres, ont été référées à un tribunal d'arbitres, composé de M. Walter Shanly, d'une part, de M. Charles Odell, de l'autre. M. Sandford Fleming fera l'office de commissaire.

TEMPÉRATURE.—Il souffle depuis hier soir un fort vent de nord-est qui soulève la neige sur son passage, et le froid est assez piquant.

INSTITUT LITTÉRAIRE ST. PATRICE.—Le concert hebdomadaire donné sous les auspices de cette société, aura lieu demain soir à la salle Victoria. Le programme est très attrayant et comprend conférence, déclamation et tableaux. L'admission n'étant que de 10 cts., engagera sans doute un grand nombre de personnes à y assister.

LA GLACE.—On nous informe que la glace qui était arrêtée vis-à-vis les chûtes de la Chaudière, s'est mise en mouvement hier soir. Le flauve est de nouveau couvert de glaces qui rendent la traversée difficile.

ECROU DE LA PRISON DE QUÉBEC.—Il y a à l'heure qu'il est dans la prison du district, 90 personnes dont 27 femmes. Un certain nombre de ces personnes ne sont pas des délinquants; quelques-unes sont idiotes, d'autres étaient sans gîte, d'autres enfin sont âgées et infirmes.

CONSTRUCTIONS EN BOIS.—On continue, comme si c'était statué par la loi, à construire des maisons, de grands appentis de bois, dans la ville, notamment dans les faubourgs Saint-Jean et Saint-Roch.

Nous appelons l'attention des autorités sur le fait. Il est grandement temps qu'elles agissent.

Attendent-elles donc une autre conflagration pour faire leur devoir.

Pour un citoyen que l'on tolère ou favorise, il y a des centaines de personnes exposées au danger que l'on ne connaît que trop.

ÉBOULLANTÉE.—Ce genre d'accident est très fréquent depuis quelque temps. Il s'est renouvelé avant-hier dans une famille demeurant rue St. Michel. La femme d'un nommé Dewfall descendait un escalier avec une chaudière remplie d'eau bouillante. La malheureuse ayant glissé sur un des degrés, est tombée à la renverse et a reçu sur le bras le contenu du vaisseau qu'elle portait. Elle a été gravement brûlée.

PAS JUSTE.—On sait que les recettes obtenues par la corporation de Québec des licences imposées aux commis-voyageurs, sont plus fortes que jamais.

La police secrète, toujours aux aguets, nous a rendu là un grand service, en déniant les commis-voyageurs qui ont tout intérêt à dissimuler leur présence dans ce mur.

Mais voici ce qui arrive. Des propriétaires d'hôtels, prenant parti pour les commis-voyageurs, ferment leurs registres de voyageurs au nez des agents de la police secrète pour les empêcher de connaître quels sont les nouveaux arrivés de chaque jour.

Les propriétaires d'hôtels trouvent que la vigilance des détectives leur est préjudiciable.

Elle ne pourra jamais leur faire tort, à notre avis, car les détectives ont droit de faire des recherches partout et ne s'en font pas faute. S'il arrivait que certains hôtels seraient, à l'exclusion des autres, l'objet de perquisitions policières, alors nous comprendrions jusqu'à un certain point les doléances de leurs propriétaires. Mais toutes les maisons d'entretien public sont sur le même pied.

La police a déjà assez de difficultés

à exercer son devoir, sans qu'on lui suscite des entraves, pour des motifs insignifiants.

SALLE DE MUSIQUE.—M. Homier, du Théâtre Royal, de Montréal, est arrivé en cette ville pour terminer les arrangements relatifs à l'apparition de la fameuse compagnie de la 5e Avenue, de New-York. Cette compagnie seconde Mlle Hélène Blythe, artiste de grand talent, et a joué partout avec un succès des plus marqués. Les quatre représentations auront lieu lundi, mardi, mercredi après midi, et le soir du même jour, (les 6, 7 et 8 courant.) Les sièges sont en vente au magasin du capt. Holliswell, et on fera bien de ne pas attendre au dernier moment pour les retirer.

COMMERCE DE CHAUSSURES.—On verra par une annonce que nous publions dans une autre colonne, que la société Marsh & Jacques a été dissoute de consentement mutuel. M. Marsh se lance dans la fabrique de gros et M. Jacques continue seul le commerce qu'ils font actuellement. Celui-ci, qui est un ouvrier expérimenté, remercie le public du patronage qu'il a accordé jusqu'à ce jour à la maison dont il fait partie, et espère que le même patronage lui sera continué à l'avenir. C'est M. Jacques qui a chaussé le Gouverneur général et sa suite lorsqu'ils sont partis pour le Nord-Ouest.

MARITIME.—On mande de San Francisco, que sept hommes de l'équipage du navire anglais Milton, incendié en mer le 22 décembre, ont été recueillis le 15 janvier et amenés en cette ville. Ils étaient exténués par les privations et les souffrances terribles qu'ils avaient endurées. On n'a pas eu de nouvelles des deux chaloupes contenant le capt. McArthur, sa femme et ses deux enfants, ainsi que le maître d'équipage et douze matelots. Il est probable qu'ils ont été engloutis dans la mer.

FAITS DIVERS.

AU COLLÈGE DE ST. HYACINTHE.—Dans la nuit de vendredi à samedi, le séminaire de St. Hyacinthe a failli devenir la proie des flammes. Le feu prit à 6 heures du matin, dans le rez-de-chaussée dans la chambre des fournaises située sur la façade de l'édifice, immédiatement au-dessous de la chambre à coucher du Supérieur. On ne sait pas encore quelle est l'étendue des dommages; dans tous les cas ils sont couverts par les assurances.

Mgr Raymond a perdu une partie de sa bibliothèque privée, son lit et quelques meubles. Heureusement que ses manuscrits sont intacts et que les archives de la maison qui étaient dans sa chambre ont pu être préservées des flammes.

LE MEURTRE SUPPOSÉ.—Le magistrat de police a été occupé, dit le Courrier de Montréal, pendant toute la journée d'hier, à entendre les témoignages dans la cause du meurtre d'Emma Hamilton. Les sergents Bouchard et Egan, et les constables Lortie, Girard, Paquin et Lefebvre ont tour à tour été entendus. Tous ont juré que le 25 août 1879, entre 5 et 6 heures du matin, la défunte est allée demander protection à la station de police. Elle souffrait d'une blessure à la tête, avait le nez brisé et la figure couverte de sang. Elle se plaignait en même temps de douleurs dans le côté qu'elle attribuait à des coups de pieds qu'elle dit avoir reçus. On lui donna de l'eau pour se laver et quelques instants plus tard elle était conduite à l'hôpital par les hommes du poste.

MEURTRE HORRIBLE.—On télégraphie d'Ottawa:

Il circule en cette ville toutes sortes de rumeurs au sujet de la mort d'un nommé McLean, dans les chantiers de MM. Gilmour & Cie.

Voici ce que l'on raconte: "Le cuisinier dans l'un des chantiers de MM. Gilmour & Cie avait pour assistant un jeune homme âgé de 16 à 17 ans. On ne donne pas leurs noms et il est impossible d'obtenir des renseignements précis à ce sujet.

Le cuisinier ne pouvait s'entendre avec son aide et ils se querellaient sans cesse.

"Il y a une quinzaine de jours, la querelle fut plus sérieuse qu'à l'ordinaire et le cuisinier commença à battre le jeune homme d'une manière cruelle. Des bûcherons s'interposèrent pour protéger ce dernier, et le cuisinier se retira en proférant des menaces.

"Le lendemain matin, le cuisinier et son aide étaient disparus. On crut d'abord que le jeune homme s'était enfui pour échapper aux mauvais traitements du cuisinier, et que celui-ci mécontent parce que les gens du chantier

protégeaient sa victime, était retourné dans sa famille.
"Quelques jours plus tard, le nouveau cuisinier fut saisi d'horreur en trouvant dans un bari de l'air une main et plusieurs lambeaux de chair humaine, et on comprit alors que l'infortuné jeune homme avait été assassiné par le cuisinier, et que celui-ci avait voulu faire disparaître les traces de son crime en déplaçant le cadavre de sa victime pour en placer les morceaux avec la viande destinée à la nourriture des personnes employées dans le chantier."

Voilà les faits tels qu'on les raconte. La nouvelle n'est pas encore confirmée et il faut espérer qu'elle n'est pas fondée.
ENCORE UN DRAME SANGLANTE A STE. JULIE.—On lit dans le Monde: Avant la disparition mystérieuse de Caroline Gauthier, un autre drame s'est passé à quelques milles de Ste. Julie.

En 1875, un vieux cultivateur nommé Paradis fut assassiné sur le chemin de St. Marc. Les soupçons tombèrent sur un nommé Champigny, un gros gaillard qui semait la terreur dans les environs en sa qualité de bully. Champigny fut arrêté et subit son procès à la Cour du Banc de la Reine. Il obtint un verdict d'acquiescement, grâce au témoignage d'un individu du nom de Pétrin.

On a toujours soupçonné ce dernier de s'être parjuré. Ce soupçon s'est confirmé depuis. Pendant l'enquête sur l'affaire de Ste. Julie, Pétrin a été appelé à rendre son témoignage. En donnant sa déposition il a laissé échapper quelques paroles indiscrettes sur le meurtre de Paradis.

M. Ducharme, le juge de paix, président l'enquête, a interrogé Pétrin sur des faits relatifs à certaines circonstances de l'assassinat de 1875. Il a obtenu des réponses qui contredisaient apparemment celles que Pétrin avait données au procès de Champigny.

Aujourd'hui les autorités ont comparé les deux dépositions et ont précisé les points de contradiction. Champigny est actuellement au pénitencier de St. Vincent de Paul où il doit passer encore deux ans pour vol. Après son dernier procès, il a proféré des menaces terribles contre son dénonciateur, menaces qu'il exécutera en sortant de captivité.

Dans tous les cas, Champigny est considéré à St. Marc comme un homme dangereux et plusieurs témoins ont montré une discrétion coupable parce qu'ils redoutaient des voies de fait de sa part.

Peut-être aurons-nous sous peu des éclaircissements sur le meurtre du malheureux Paradis.

LA ROUE DE FORTUNE.—Nous lisons dans le Globe Democrat, de Saint-Louis: Ce n'est pas souvent qu'une couturière se trouve lotie le même jour d'une fortune et d'un titre, mais Saint-Louis vient d'avoir un cas de ce genre, un cas authentique. L'heureuse personne est Mme Weygand Deever, aujourd'hui comtesse Deever, s'il vous plaît. Jusqu'à l'autre jour, cette charmante petite dame exerçait de ses belles mains la profession de couturière, dans son atelier d'Olive street. Elle avait pour clientèle la classe aristocratique de West End, et madame passait pour la meilleure des couturières. Sa réputation tenait peut-être un peu à ce qu'il courait des bruits sur son compte. Elle avait vu de meilleurs jours, disait-on. Le sang d'une ancienne famille franco-canadienne coulait dans ses veines; elle avait épousé un mari pauvre, et elle était venue dans l'Ouest chercher fortune avec lui. Weygand Deever. D'autres disaient que Deever descendait d'une famille jadis royale de Hollande. Il y a une loi dans ce pays qui met en tutelle les jeunes gens disposés à gaspiller leur fortune. On ajoutait que le jeune Deever avait fait des prodigalités, et que la loi prévoyante lui avait élevé l'administration de sa fortune, le laissant se tirer d'affaire comme il pourrait. Il était alors parti de Hollande, et la preuve qu'il est venu à Saint-Louis, c'est qu'il s'y trouve. Il est prouvé également qu'il était allé au Canada, puisqu'il s'y est marié.

Il y a quelques semaines, M. Deever a confié à quelques amis qu'il possédait en effet en Hollande une fortune qui lui a été confisquée provisoirement conformément à la loi. Il a expliqué que la même loi lui donne le droit de rentrer en possession de ses biens, trois honorables gentlemen de St. Louis, de signer un document certifiant qu'il avait entièrement changé de genre de vie et qu'il écrivait en état de gérer "en bon père de famille" la fortune qui pouvait lui revenir. Le document, dûment visé et attesté, a été envoyé en

Hollande, et ces derniers jours il en est revenu sous une enveloppe contenant aussi les titres de propriété et de l'ex-prodiges.

On ignore le chiffre de la fortune, mais elle doit être importante, car le comte Deever a déjà acheté deux maisons et pas mal de lots, et la comtesse pris une femme de chambre à laquelle elle a fait don de sa machine à coudre. Ni le mari ni la femme n'ont encore trente ans. Le bonheur qui leur est échu n'est pas arrivé trop tard pour qu'ils puissent en jouir.

DANS LE MONDE.—X... devisait avec la jolie Madame de B... Le thème était riche: les défauts des femmes.

—Je n'ai jamais connu que deux femmes qui fussent vraiment parfaites dit X...

—Quelle est l'autre? lui demanda finement son interlocutrice.

—Inouï.—M. J. W. Walker, de Waterloo, Ind., souffrait du rhumatisme depuis quinze ans. Il avait repassé tous les remèdes sans aucun résultat. Il ne doit sa guérison qu'à l'huile St. Jacob. Il dit que ce médicament l'a complètement rajeuni.

EMULSION DE PUTTNER. M. C. E. PUTTNER. Cher monsieur, — Nous avons vendu votre Emulsion d'huile de foie morue pendant plusieurs années...

REPOS ET CONFORT POUR LES MALADES. LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égal pour guérir les douleurs internes et externes.

MERES! MERES!! MERES!!! Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les remèdes d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MRS. WINSLOW.

LA ROUE DE FORTUNE.—Nous lisons dans le Globe Democrat, de Saint-Louis: Ce n'est pas souvent qu'une couturière se trouve lotie le même jour d'une fortune et d'un titre, mais Saint-Louis vient d'avoir un cas de ce genre, un cas authentique.

LA ROUE DE FORTUNE.—Nous lisons dans le Globe Democrat, de Saint-Louis: Ce n'est pas souvent qu'une couturière se trouve lotie le même jour d'une fortune et d'un titre, mais Saint-Louis vient d'avoir un cas de ce genre, un cas authentique.

PIANO KNABE De concert, grand et semi-grand, carré et droit.

Ces instruments ont été devant le public connaisseur depuis bientôt cinquante (50) années, et sur leur excellence seule, ils ont obtenu une préférence non achetée, qui en fait les premiers pianos du monde pour le son, la touche, la main-d'œuvre et la durabilité.

Aussi—Les célèbres Pianos Weber & Co., Newcomb & Co., Dominion Piano Co., Geo. W. Weber, Stevenson & Co., Behring & Co.

Machines à Coudre de renom:—Williams, Singers, Appleton, Oscillating Shuttle, Wheeler & Wilson, White, etc. Conditions, payable par versements.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie de pomons incurable ou la consommation.

LA TOUX, UN RHUME OU LE MAL DE GORGE doivent être arrêtés dans leur progrès. La négligence amène fréquemment une maladie de pomons incurable ou la consommation.

EMULSION DE PUTTNER. ALBERT TOWN, Ile du P.-E. 19 mai 1881. C. E. PUTTNER, M. Pr.—Je désire dire que j'ai vendu plusieurs centaines de boîtes de votre Emulsion, et que je suis encore à en découvrir une qui n'ait pas donné satisfaction.

CHE MONETAIRE. New York, 1er février 1882. C. E. PUTTNER, M. Pr.—Je désire dire que j'ai vendu plusieurs centaines de boîtes de votre Emulsion, et que je suis encore à en découvrir une qui n'ait pas donné satisfaction.

Table with columns: Valeur des Actions, Dernier dividende 6 mois, Vendeurs par \$100, Acheleurs par \$100. Rows include Banque Montréal, Marchands, Commerce, Toronto, Fédérale, Molson, Peuple, Jacques-Cartier, Union, Québec, Nationale, Echange, Impériale, Cie. du Télégraphe, etc.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL. FLEUR—Extra Superfine, \$6.25 à \$6.75; Extra Superfine, \$6.10 à \$6.20; Fancy, \$6.10 à \$6.20 à \$5.75; etc.

L'HUILE ASTRALE DE PRATT. Cette huile est claire comme de l'eau de roche et donne une lumière aussi forte que celle du gaz.

DECES. Le Révérend M. François Morin, ancien curé de St. Jean de l'Oratoire, est décédé hier, à St. Sauveur, à l'âge de 75 et 6 mois.

Annouces Nouvelles. DISSOLUTION DE SOCIETE. La société existant sous le nom de MARSH & JACQUES, cordonniers, de la cité de Québec, est aujourd'hui dissoute de consentement mutuel.

REMERCIEMENTS. JE DESIRE REMERCIER MES NOMBREUX PATRONS LIBERAUX ET LE PUBLIC en général, du patronage libéral que j'en ai reçu depuis dix ans.

Compagnie d'Assurance de Québec contre le Feu. On fait savoir par le présent que l'Assemblée Annuelle des Actionnaires se tiendra au BUREAU DE LA COMPAGNIE, LUNDI, le 6ème jour de FÉVRIER prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

Annouces Nouvelles. DISSOLUTION DE SOCIETE. La société existant sous le nom de MARSH & JACQUES, cordonniers, de la cité de Québec, est aujourd'hui dissoute de consentement mutuel.

REMERCIEMENTS. JE DESIRE REMERCIER MES NOMBREUX PATRONS LIBERAUX ET LE PUBLIC en général, du patronage libéral que j'en ai reçu depuis dix ans.

Compagnie d'Assurance de Québec contre le Feu. On fait savoir par le présent que l'Assemblée Annuelle des Actionnaires se tiendra au BUREAU DE LA COMPAGNIE, LUNDI, le 6ème jour de FÉVRIER prochain, à DEUX heures de l'après-midi.

Annouces Nouvelles. DISSOLUTION DE SOCIETE. La société existant sous le nom de MARSH & JACQUES, cordonniers, de la cité de Québec, est aujourd'hui dissoute de consentement mutuel.

Annouces Nouvelles. ETANT SUR LE POINT DE DEMENAGER MM. WURTELE & CIE. Marchands de Nouveautés. No. 73 rue St. Pierre.

Les articles de montre ci-dessous seront vendus pendant le mois de février A DES PRIX TRES REDUITS: Services a Diner et a Dejeuner, Services a Diner, Services a Dessert, Services a The, Services de Chambre, Bustes et Figurines Parisiens, Services a Toilette de Cologne, Vases de Boheme, Argenterie, Candelabres a Kerosine, Pendants, Lampes de Salle, Lampes de Table, Lampes de Muraille.

F. T. THOMAS, SALLE D'EXPOSITION: 114, COTE LAMONTAGNE. 1 février 1882—1m

SALLE DE MUSIQUE. J. B. SPARROW... GERANT. L'événement fashionable de la saison. Mlle HELENE BLYTHE. Supportée par la fameuse Compagnie dramatique de la 5e Avenue, New York.

Lundi, 6 Fevrier DIVORCE. Mardi, 7 Fevrier, PIQUE. Mercredi après midi, EAST LYNNE. Mercredi soir, CAMILLE.

Prix d'admission.—Sièges réservés 75 cts.; Galerie, 50 cts.; Pl. 25 cts.; Matinée, 50 cts.; enfants, 25 cts. Sièges en vente au magasin du Capt. Hollivell, 1 février 1882.

PERDU. Dimanche dernier, depuis la rue St. Paul à la rue Grant, un Bracelet. La personne qui le rapportera à ce bureau sera généreusement récompensée. 31 janvier 1882—25p

MAGASIN ET LOGEMENT A LOUER. Magnifique poste d'affaires occupé par S. T. Garant, libraire, porte voisine de la Banque d'Économie; S'adresser sur les lieux, S. T. Garant transporter, ce printemps, sa librairie, au No. 6, vis-à-vis le magasin qu'il occupe aujourd'hui. 31 janvier 1882.

VENTE PAR ENCAN. MARDI, le 7 de Février prochain, à 10 heures a. m., sur les lieux, par les sous-agents, d'un terrain d'un arpent de front sur environ 100 pieds de profondeur, situé au coin des rues St. Vallier et St. Sauveur, Banlieue, vis-à-vis l'Hôpital du Sacré-Coeur, avec une grande maison en bois à deux étages, fourie de quinze places, arbres d'ornements etc. le tout très convenable soit pour une manufacture, soit pour une maison de commerce, ou pour une ou deux résidences privées. OCT. LEMIEUX & CIE., Encanteurs & C. 27 décembre 1881.

POUR LE DEJEUNER. CHOCOLAT - MENIER. EXPOSITION DE PARIS, 1878. Obtention du premier prix Grand diplôme d'honneur. Consommation annuelle dépassant 20,400,000 livres.

IL A REMPORTÉ 30 MÉDAILLES A vendre partout. JOHN HOPE & CIE., Agents Généraux, Montréal. 2 Déc. 1881

COMMIS DEMANDE. On demande immédiatement un bon commis pour le commerce de marchandises riches. Un exigera de bonnes recommandations. S'adresser au No. 7, RUE ST. PIERRE. 7 janvier 1882.

JEUNES FILLES DEMANDEES. Quelques jeunes filles sachant le français et l'anglais, trouveront de l'emploi pour le leur dans un des nouveaux magasins de Marchandises Riches sur la rue St. Jean, en faisant application à la BOITE 936, BUREAU DE POSTE, QUEBEC. 25 janvier 1882—1m

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC. L'Assemblée Générale Annuelle des membres de l'Institut Canadien de Québec, pour la réception des rapports, l'élection des officiers et des membres du Bureau de Direction, aura lieu, LUNDI, le SIXIÈME jour de FÉVRIER prochain, à 7 heures P.M., à la Salle de l'Institut.

Extrait des Règlements de l'Institut Canadien de Québec: Chapitre Ier, article XI.—"Les membres qui n'auront pas payé le montant de leur souscription pour le semestre courant, n'auront pas le droit de voter aux assemblées de l'Institut."

25 janvier 1882—8f Société de Prêts et Placements de Québec. AVIS. Avis est par le présent donné que l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires de cette Société, pour l'élection des Directeurs et autres affaires, aura lieu au Bureau de la Société, Lundi, le 13 Février prochain, à 7 heures p.m.

20. Art. 48, en remplaçant le mot "trois" dans la première ligne, par le mot "deux", de manière que cette partie de l'article se lise comme suit: "Les Directeurs nomment deux auditeurs, et que de fait, à l'avenir, il ne soit plus nommé que deux auditeurs pour auditer les livres et comptes de la Société."

20. Art. 29, en remplaçant le mot "deux" dans la troisième ligne, par le mot "cinq", de manière qu'à l'avenir et après l'élection qui doit avoir lieu le 13 Février de la présente année, chaque Directeur soit tenu de posséder au moins cinq actions dans le fonds capital permanent de la Société. Le présent amendement ne devra entrer en force que lors de l'élection qui aura lieu à l'assemblée générale annuelle de 1883. LS. BOURGET, Président.

Par ordre ROBT. LAROCHE, Sec. Trés. N.-B. Les actionnaires qui n'ont pas payé tous les versements demandés, et ceux qui ont emprunté sur la garantie de leurs actions, seront, d'après la loi et les règlements de la Société, privés du droit de vote.

Les rapports annuels seront prêts et les actionnaires pourront se les procurer, en s'adressant au Bureau de la Société, le ou après Lundi, le 6 Février prochain. Qué ec, 25 janvier 1882—3fs-13féc.

A LOUER. Au village de Lauzon, près de l'église de St. Joseph de Lévis un magasin préparé pour le détail des marchandises et des épiceries, avec un hangar à deux étages situé en arrière. Ce magasin est dans le voisinage du Bassin de radoub, sur la ligne du chemin de fer du Québec Central maintenant en construction, et à quelques pas de la ligne projetée de l'embranchement de St. Charles. S'adresser à F. X. COUILLARD, Villars de Lauzon, 25 janvier 18 2—1mp

A LOUER. Une de ces magnifiques résidences situées sur la Terrasse Hamel, Grand Allée, occupée à l'heure qu'il est par M. Arthur H. Murphy. S'adresser à E. G. CANNON, N. P. 21 janvier 1882.

LA PITIE.

Il est un misérable animal dont la vie entière n'est qu'un martyre, un horrible martyre; dont toutes les heures douloureuses sont données à notre service, qui ne connaît aucun repos, aucune gaieté, aucune gambade libre, aucun répit dans son effroyable existence de coups reçus, de fatigues torturantes, de labeur violent, incessant, meurtrier; que nous voyons dans les rues saignant sous le collier qui le déchire, avec des plaies hideuses aux flancs, les jambes déformées par des travaux trop durs, geignant, râlant dans les rues montées, sous les coups de bâton et de manche de fouet. C'est le cheval. Et nous trouvons naturel l'horrible sort de cette lamentable bête, parce que du matin au soir sa souffrance nous est utile. Nous passons, le cœur tranquille, devant ces régiments de squelettes attachés à ces bottes en sapin nommées fiâtres; nous contribuons, par les gros pourboires pour les courses rapides, à hâter l'agonie de ce forçat du brancard. Et quand nous voyons ces victimes de notre odieuse indifférence abattues sur le pavé, souffrant d'angoisse, l'œil navrant, les jambes inertes, nous nous arrêtons à regarder devant un spectacle plein d'intérêt. Et bien, puisqu'il se trouve des gens pour demander une loi contre les vivisectionneurs, ne s'en trouvera-t-il pas d'autres qui demanderont, réclameront, au nom de la pitié pour les bêtes que nous sacrifions féroce-ment à nos besoins, que tout cheval ait droit à un mois de prairie chaque année, comme les employés ont droit au dimanche?

Cela va paraître absurde. Ça ne l'est pas autant que cet attendrissement déplacé pour des chiens qui sont moins martyrisés dans les laboratoires que les chevaux dans les rues, et qui, en tout cas, seraient le lendemain affreusement massacrés à la fourrière.

Nous confondons presque tous jours la sensibilité avec la sensibilité. Pour saisir dans la vie même le secret vivant de nos infirmités, on sacrifie quelques bêtes condamnées à la mort, et nous hurlons. Puis quand, pour satisfaire on ne sait quelles ambitions, on ne sait quels antiques préjugés de gloire et de vanité nationale, on envoie des milliers d'hommes combattre et mourir sur la terre inféconde d'Afrique, nous trouvons cela simple et naturel. La mort de ces bêtes nous est utile; celle de ces enfants français ne nous servira de rien: nous nous indignons de l'une, nous nous inclinons devant l'autre. Qu'est-ce donc qu'on appelle la Raison?

La commisération pour les bêtes est d'ailleurs un des sentiments les plus respectables qui soient. Elle est, de plus, la marque certaine des civilisations avancées. Le paysan confine à la brute; son cœur est dur aux animaux, sa main féroce. Les charretiers, ces sortes d'êtres à la jambe traînante, qui savent à peine parler, parce qu'ils ne pensent pas, assomment leurs chevaux lorsque ceux-ci sont impuissants à traîner de trop lourds fardeaux. Le peuple des villes est charitable aux bêtes.

Je viens de nommer l'Afrique. C'est la terre de l'indifférence pour toute souffrance, du mépris de la vie, du stoïcisme odieux. J'ai ressenti là une des plus fortes émotions de pitié qu'on puisse avoir. L'image ineffaçable de cette courte et simple vision d'une bête agonisante me poursuit depuis lors, me hante, et je revois tout, le paysage, la place, les moindres détails de cette scène qui m'a remué jusqu'aux os.

Depuis deux semaines nous parcourons à cheval d'immenses espaces de terre brûlée; couchant sous la tente dans le voisinage des douars, puis repartant avant le soleil levé.

Pendant les premiers jours, nous avions traversé des plaines où l'on retrouvait encore, par place, des touffes d'herbe séchée, une sorte de paille hachée menu, cuite par six mois de soleil sans une goutte de pluie tombée du ciel. Là-dedans erraient des troupeaux. Tantôt c'étaient des armées de moutons de la couleur du sable; tantôt à l'horizon se profilaient des bêtes singulières, que la distance faisait petites, et qu'on était prises, avec leurs dos en bosse, leur grand cou recourbé, leur allure lente, pour des bandes de hauts dindons.

Puis, en approchant, on reconnaissait des chameaux avec leur ventre gonflé des deux côtés comme un double ballon, comme une outre démesurée, leur ventre qui contient jusqu'à soixante litres d'eau. Eux aussi avaient la couleur du désert, comme tous les êtres nés dans ces solitudes jaunes. Le lion, l'hyène, le chacal, le crapaud, le lézard, le scorpion, l'homme lui-même prenaient là toutes les nuances du sol calci-

né, depuis le roux brûlant des dunes mouvantes jusqu'au gris pierreux des montagnes. Et la petite alouette des plaines est si pareille à la poussière de terre, qu'on la voit seulement quand elle s'envole.

Puis on ne rencontra plus même de petits oiseaux. Il n'y avait pas un puits, une source, pas une goutte d'eau, à deux cents kilomètres autour de nous. Cinq cents mètres en avant de notre petite troupe, un cavalier servant de guide, nous dirigeait à travers la morne et toute droite solitude. Pendant dix minutes, il allait au pas, immobile sur la selle et chantant, en sa langue, une chanson traînante, avec ses rythmes étranges de là-bas. Nous imitions son allure. Puis soudain il partait au trot, à peine secoué, son grand burnous voltigeant, le corps d'aplomb, debout sur les étriers. Et nous partions derrière lui, jusqu'au moment où il s'arrêtait pour reprendre un train plus doux.

Je demandai à mon voisin: — Comment peut-il nous conduire à travers ces espaces nus, sans points de repère?

Il me répondit: — Quand il n'y aurait que les os des chameaux.

En effet, de quart d'heure en quart d'heure nous rencontrions quelque ossement énorme rongé par les bêtes, cuit par le soleil, tout blanc, tachant le sable. C'était parfois un morceau de jambe, parfois un fragment de mâchoire, parfois un bout de colonne vertébrale.

— D'où viennent tous ces débris? demandai-je.

Mon voisin répliqua: — Les caravanes laissent en route chaque animal qui ne peut plus suivre; et les chacals n'empotent pas tout.

Et pendant plusieurs journées nous avons continué ce voyage monotone, derrière le même Arabe, dans le même ordre, toujours à cheval, presque sans parler.

Or, un après-midi, comme nous devions, au soir, atteindre une oasis, j'aperçus, très loin devant nous une masse brune, grossie d'ailleurs par le mirage, et dont la forme m'étonna. A notre approche, deux vautours s'envolèrent. C'était une charogne encore havense, malgré la chaleur, vernie par le sang pourri. La poitrine seule restait, les membres ayant été sans doute emportés par les voraces mangeurs de morts.

— Une caravane nous précède, dit le lieutenant.

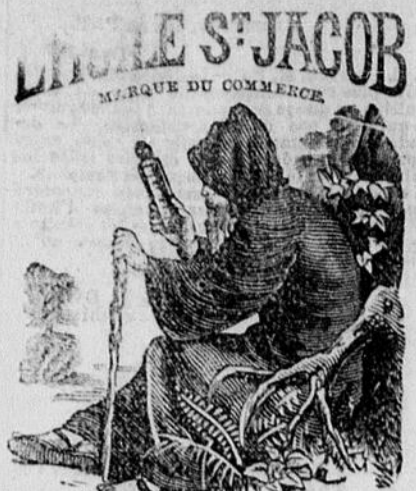
Quelques heures après, on entra dans une sorte de ravin, de défilé, fournaise effroyable, aux rochers dentelés comme des écies, pointus, rageurs, révoltés, semblait-il, contre ce ciel impitoyablement féroce. Un autre corps gisait là. Un chacal s'enfuit qui le dévorait. Puis, un moment où l'on débouchait de nouveau dans une plaine, une masse grise, étendue devant nous, remua, et lentement, au bout d'un cou démesuré, je vis se dresser la tête d'un chameau agonisant. Il était là, sur le flanc, depuis deux ou trois jours peut-être, mourant de fatigue et de soif. Ses longs membres qu'on aurait dit bricollés, inertes, mêlés, gisaient sur le sol de feu. Et lui, nous attendant, venait avoir levé sa tête comme un phare. Son front, rongé par l'inexorable soleil, n'était qu'une plaie, coulait; et son œil résigné nous suivait. Il ne poussa pas un gémissement, ne fit pas un effort pour se lever; on eût cru qu'il savait que, ayant déjà vu mourir ainsi beaucoup de ses frères dans ses longs voyages à travers les solitudes, il connaissait bien l'inclémence des hommes. C'était son tour, voilà tout. Nous passâmes. Or, m'étant retourné longtemps après, j'aperçus encore, dressé sur le sable, le grand col de la bête abandonnée regardant jusqu'à la fin s'enfoncer à l'horizon les derniers vivants qu'elle dut voir.

Une autre fois, ce fut un chien, tapi contre un roc, la gueule ouverte, les crocs luisants, incapable de remuer une patte, l'œil tendu sur deux vautours qui, près de là, épluchaient leurs plumes en attendant sa mort. Il était tellement obsédé par la terreur des bêtes patientes, avides de sa chair, qu'il ne sentit pas les pierres qu'un spahi lui lançait en passant.

Une autre fois, ce fut un homme foudroyé sur la route par un coup de soleil. On le porta jusqu'au caravansérail (c'était en Kabylie) et on le laissa mourir sur une botte de paille, à l'ombre d'un mur.

Mais jamais, jamais, je n'ai eu le cœur aussi profondément remué qu'à la vue du triste chameau laissé derrière nous dans le désert.

GUY DE MAUPASSANT.



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, l'Inflammation du Gosier, Entorses et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générales du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'Huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positive du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendus Par Tous Les Droguistes Et Commerçants De Médecines.

A. VOGELER & CIE.
Baltimore, Md., U. S. A.
10 octobre 1881

MARCHANDISES D'ETAPE

Notre assortiment de Marchandises en Coton et en Toile est maintenant au complet. Nous offrons les meilleures fabriques qui puissent être obtenues lesquelles sont reconnues partout comme étant les meilleures valeurs en ville et aussi comme ayant de plus longtemps donné entièrement satisfaction aux acheteurs.

AUSSI
Une grande variété d'Indiennes et Coton sautois expédiés par Robes d'enfants.
Bouteilles d'Anglaise et Française pour Chemises de messieurs.

GLOVER, FRY & Cie.
27 janvier 1882.

A. E. COURCHESNE
CALIGRAPHIE
Pensionnat, Université Laval,
QUEBEC.
Ouvrages spéciaux exécutés avec une perfection remarquable.
23 janvier 1882—15p

A VENDRE.
UN MOULIN A FARINE neuf ainsi qu'une magnifique terre avec maison et grange. Le tout situé dans la paroisse de St. Moïse, comté de Rimouski.
S'adresser à
AUGUSTIN ROSS,
Station de Ste. Flavie.
23 décembre 1881—3m

TROIS MAISONS A VENDRE.
Une située au coin des rues Hermine et Bayard, pour un bon poste de commerce, les deux autres résidences privées, une rue Bagot et l'autre rue Metouff. Conditions avantageuses.
S'adresser à **JOSEPH DECHENE,**
No. 109 rue Hermine et Bayard, St. Sauveur. Ou à G. T. Tremblay, notaire, rue St. Jean. Ou à La. Leclerc, notaire, rue la Couronne.
17 janvier 1882—15j

VALENTINS ! VALENTINS !!
NOUVELLEMENT REÇUS
ET EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE
A. F. E. DARVEAU
On trouvera à ma librairie le plus grand assortiment de Valentins en tous genres depuis le Valentins comique, qui se vend un centin, jusqu'au beau Valentins en dentelle, avec bijoux et riches ornements et que j'ai dans tous les prix depuis cinq cents à cinq piastres. Une remise libérale sera faite au commerce. Tous ces Valentins peuvent être envoyés à la campagne en bon ordre et les personnes qui désireront en avoir, pourront toujours s'en procurer en m'adressant leur demande et les recevront franco par la poste.
Une visite est respectueusement sollicitée.
A. F. E. DARVEAU,
151, rue St. Joseph, St. Roch.
(Vis-à-vis le presbytère.)
25 janvier 1882.

LA SOCIETE PERMANENTE DE CONSTRUCTION DES ARTISANS
FONDÉE EN 1875

CAPITAL PERMANENT - - - - - \$100,000
" MOBILE ACCUMULANT - - - - - 45,400
Surplus au fond permanent, 31 mars 1881..... \$8,520.78
do accumulant, 31 mars 1881..... 2,598.40
Total surplus..... \$11,119.18
BUREAU: 105, RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE, QUEBEC.

DIRECTEURS:
S. LeSAGE, écrivain, président.
J. PLAMONDON, écrivain.
E. R. FREGIETTE, écrivain.
J. ARCHER, écrivain.
J. A. DEFOY, écrivain.
JEAN BLANCHET, écrivain, C. R., M. P. P., vice-président.
GEORGE PAQUET, écrivain.
OCTAVE MIGNER, écrivain.
CYRILLE DUQUET, écrivain.
BANQUE DE LA SOCIETE: "LA BANQUE NATIONALE."
Cette société continue de faire des avances sur garantie hypothécaire à des conditions avantageuses.
Québec, 14 janvier 1882—1m

L'EMULSION DE PUTTNER

a surpassé toutes les autres préparations par la grande réputation médicale qu'elle a obtenue, et immédiatement après en avoir fait usage, on demeure convaincu que ce n'est pas une médecine fautive, mais qu'elle fait tout le bien qu'on en attend et qu'elle promet. Je suis âgé de 62 ans et je fais trois services religieux tous les dimanches, sans compter les devoirs que j'ai à remplir les jours de la semaine, et je suis grandement endébuté en vers votre Emulsion, pour la vigueur de ton que j'apporte à des servir mon église. Je l'ai recommandée à des personnes souffrant de la toux, du rhume, de la débilité, etc., et je me plais à reconnaître que dans chaque cas le résultat a répondu à ce qu'on en attendait.
Ea vous souhaitant tout le succès auquel vous avez droit, je suis, monsieur, votre dévoué.
P. J. FILLEUL, ministre épiscopalien.

ESTIME QUE C'EST UN REMÈDE SOUVERAIN.
HALIFAX, N.-E., 7 fév. 1881.
C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur: Mon médecin m'ayant recommandé votre Emulsion, et en ayant fait usage, pendant quelque temps, j'estime que c'est un remède souverain. Elle m'a guéri en moins de temps que n'aurait pu le faire toute autre médecine dont j'ai fait usage antérieurement. La digestion en est en outre très facile.
Votre dévoué,
MMR. A. GLASS, 97 rue Cornwallis.

L'EMULSION DE PUTTNER
EST LE GRAND DESIDERATUM.
C. E. PUTTNER, M. Ph.—Cher monsieur: J'ai procuré un plaisir réel à dire qu'ayant eu occasion de faire usage de l'Emulsion d'huile de foie morue combinée par M. C. E. Puttner et contenant comme il est dit, du fer, j'ai trouvé que c'est le remède excellent pour toutes les maladies qui requièrent le traitement en question. Elle est aussi agréable au goût, chose très désirable dans les préparations à l'huile de foie de morue.
ARTHUR LAWSON, M. D., M. R. C. S., etc.,
Médecin à l'Asile des aveugles et
Professeur de chirurgie au Collège Médical de Halifax.

AVIS PUBLIC.
Avis est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de la Province de Québec, il sera présenté un bill pour permettre à Prudent Boileau et autres de construire un pont sur la Rivière du sud communiquant de la terre de Israël Boileau à la terre de Jean Gaudreault en la paroisse de St. François, district de Montmagny, avec le droit de prélever des péages, et le privilège exclusif de pont sur la dite rivière dans les limites de la dite paroisse St. François.
BOSSÉ & LANGUEDOC,
Procureurs des Requetants.
4 janvier 1882—1m

AVIS.
La Société du Crédit Foncier Franco-Canadien demandera, à la prochaine session de la Législature de Québec, des amendements à son acte d'incorporation, dans quelques unes concernant la régie de la Société et d'autres, nécessités par l'extension de ses opérations dans les autres Provinces de la Puissance, et pour rendre son acte d'incorporation conforme aux pouvoirs que le Parlement du Canada lui a conférés.
L'Administrateur-Délégué,
J. WURTELE.
Québec, ce 28 décembre 1881.
7 janvier 1882

A. O. RAYMOND
LIBRAIRE IMPORTATEUR
46, rue la Fabrique H.-V.
Bescherelle Dictionnaire National 2 vols. très bien reliés, 1880 édit on 1881 prix..... \$15.00
Bescherelle Dictionnaire Classique, un fort vol., relié..... \$4.00
Dictionnaire de l'Académie Française 2 vols., très bien reliés, 7ème édit. 1771, dans laquelle on a reproduit pour la première fois les préfaces des six éditions précédentes, prix..... \$12.00
Dictionnaire de la Bible Populaire 1 fort vol., illustré et bien relié, prix..... \$7.50
Aussi Almanach de J. B. Rolland & Fils, et Almanach du Nouvel-Édit, Calendriers du diocèse de Québec, et Calendriers de la Puissance du Canada, etc., etc., etc.
5 janvier 1882.

AVIS

Est donné par les présentes qu'il sera introduit devant le Parlement de la Puissance, à sa prochaine session, une loi pour ratifier et confirmer les résolutions de "La Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord," du douzième jour d'août et deuxième jour de Novembre mil huit cent soixante et quinze, ayant pour but de transférer à la province de Québec toute la propriété de la dite compagnie entre les cités de Québec et Montréal, et les droits s'y rattachant; et aussi pour ratifier et confirmer l'acte de cession et transport passé par la Compagnie du chemin de fer de "Montréal, Ottawa et Occidental," le sixième jour de Novembre mil-huit-cent-soixante et quinze, devant Mrs. Louis N. Dumouchel, notaire, au gouvernement de la province de Québec, de toute la propriété de la dite compagnie dans son chemin de fer alors en voie de construction entre Montréal et Aylmer avec un embranchement vers St. Jérôme, et les droits s'y rattachant.
J. A. CHAPLEAU,
Commissaire des chemins de fer.
Québec, 20 décembre 1881.
21 décembre 1881—2m

J. & W. REID
PROPRIETAIRES DE LA
Papeterie de Lorette
Manufacture et tiennent toujours un assortiment de
Fentre à toiture, à lambrisage et à tapis,
Papier pour boîtes à allumettes,
Cartes, Tapisseries,
Papier à envelopper et à imprimer.
ON MANUFACTURE A LA

Papeterie du Pont-Rouge
Carton de bois pour boîtes,
Carton de paille,
Pulpe de bois.
MM. J. & W. REID importent et font le commerce de Papier, Articles de Relieurs, Tapisseries, etc. Leur assortiment de Papier est toujours considérable.
Pour la marine, ils font aussi le commerce de Goudron (Coal-tar), Brai et Etoupe.

Le plus haut prix est payé pour toute espèce de toile et cordages de robut, chiffons, rognures de papier et les vieux métaux et général.
Québec, 4 août 1881.



JOS DONATI
WATCH MAKER JEWELLER
PRESENTS DE HAUT GOUT
Riches nouveautés!
Horloges et Bijouteries de grande valeur
—CH—
JOSEPH DONATI,
158, rue St-Jean, 241, rue St-Paul,
(VIS A VIS LA GARE DU CHEMIN DE FER DU NORD.)

M. DONATI vient de recevoir à ses deux magasins, à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, le plus riche assortiment d'horloges et bijoux qu'il y ait dans Québec.
M. DONATI a des horloges françaises d'un goût tout nouveau et des plus riches. Le pendule de ces horloges est formé par une balancière ou est assis un amour doré.
Le choix de montres, bagues, bracelets et autres bijoux est des plus riches et des plus variés. Les amateurs qui désirent se procurer de beaux présents pour Noël et le Jour de l'An, feront bien d'aller faire une visite à M. DONATI.
M. DONATI a des montres depuis la somme de \$5.00 jusqu'à \$200 et des horloges depuis \$1.00 jusqu'à \$50.
Tous ces articles sont marqués à une grande réduction à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, et la vente à réduction durera tout le mois au deux magasins.
Les montres horloges, bijoux, boîtes de musique et de chimie sont réparés avec une attention toute particulière à des
PRIX TRÈS MODERES
60, 1881—2m